

CDAS 44

du 16 novembre 2023

DÉCLARATION LIMINAIRE



finances Solidaires

ACTION SOCIALE EN DANGER !



Monsieur le Président,

Solidaires Finances, tient à rappeler une fois de plus les conditions d'un bon fonctionnement du CDAS.

D'une part en rappelant que pour préparer les séances dans de bonnes conditions et donner un avis responsable et éclairé sur le budget 2024, les précisions et les documents doivent nous parvenir bien en amont de la date du CDAS.

D'autre part, les charges de travail augmentant dans les services, il n'est pas possible de statuer à distance dans un délai restreint. Une prise de décision doit être faite de manière concertée, analysée, et votée en présence de l'ensemble des délégations. Les « mails » à répondre dans des délais trop courts ne doivent pas constituer le mode habituel de fonctionnement de notre instance.

Je vous rappelle que les représentant-es que nous sommes sont par ailleurs agentes ou agents des services et que, suivant nos charges de travail qui ne cessent d'augmenter, nous pouvons avoir besoin de davantage de temps pour échanger et pour apporter la réponse de notre délégation.

Pour Solidaires Finances, c'est bien la réponse de notre délégation qui importe pas celle de quelques-unes ou quelques-uns.

Solidaires Finances demande que les votes soient effectués en instance et non par mail. Nous avons acté que les retours par messagerie devaient rester très exceptionnels.

Ce n'est pas le cas actuellement.

Ce n'est pas la première fois que cette situation est dénoncée par Solidaires Finances. Aussi, nous vous demandons, monsieur le Président un engagement fort sur ce point.

La séance plénière du CDAS ne doit pas être la chambre d'enregistrement des décisions prises ailleurs sans débat. Procéder ainsi revient à vider de son sens l'instance CDAS alors même que le contexte économique et social devrait nous inviter à renforcer l'action sociale.

Par ailleurs, **la restauration collective** en Loire Atlantique n'est pas brillante. Les fermetures des restaurants financiers et des restaurants conventionnés continuent et des territoires ne présentent plus aucune offre de restauration collective.

Pour Solidaires Finances, la restauration collective, de proximité, de qualité et à des tarifs sociaux doit être proposée à tous les agents et les agentes du ministère qu'il soit en activité ou à la retraite. Il ne faut pas oublier que pour nombre de collègues, aux plus bas revenus notamment, le repas du midi est la seule possibilité d'avoir un repas complet sur la journée.

Pour la restauration sur le site de Cambronne, les différences de tarification entre ministères au sein d'un même restaurant collectif ne peut persister pour une même prestation. Il serait tant que le Secrétariat Général se saisisse de cette anomalie, pour rendre beaucoup plus attractif notre ministère par rapport à celui de l'Intérieur.

En outre aucune solution n'est envisagée lors de la fermeture pour moins de 4 semaines des restaurants conventionnés pendant l'été créant ainsi des situations tarifaires outrageusement disparates entre fonctionnaires. D'un côté des agent-es des Finances devant se rabattre sur des restaurants non subventionnés tandis que celles et ceux du Ministère de l'Intérieur déjeunaient pour moins de 3 euros au restaurant administratif de Cambronne !!

Notre propos n'est pas d'opposer les fonctionnaires entre eux mais bien de dénoncer ces situations beaucoup trop choquantes.

En l'absence d'une restauration collective qui reste la priorité, Solidaires Finances revient encore et toujours sur la hausse de la valeur faciale du titre restaurant. Les « burgers », remis lors du CDAS du 13/06/2023 à la délégation, restent malheureusement le symbole de la malbouffe disponible pour les 6 euros actuels du titre restaurant.

De plus, le marché des titres-restaurant sera renouvelé le 15 janvier 2024. À cette occasion, il est grand temps que le Secrétariat Général augmente fortement la part employeur ainsi que la valeur du titre restaurant.



Cette séance plénière nous donne l'occasion d'évoquer l'exclusion grandissante des retraités sur certains sujets.

Pour nos pensionnés de la Fonction Publique, il est inadmissible qu'ils soient exclus du dispositif des chèques vacances.

Être fonctionnaire à vie, n'est pas que dans un seul sens. L'État doit assumer sa charge jusqu'au bout. Pour rappel, le Code général de la fonction publique et son article L 731-2 précise que : «Les agents publics participent à la définition et à la gestion de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs dont ils bénéficient ou qu'ils organisent».

C'est donc en bafouant les textes et de façon totalement arbitraire que la DGAFP a signé cet été une circulaire excluant définitivement les pensionnés de l'accès au chèque-vacances à compter du 01.10.2023. Les mots nous manquent pour qualifier cette mesure si mesquine et injuste dans la période d'inflation que nous vivons.



Pour le logement dans le 44, l'offre n'est pas adaptée à nos nouveaux arrivants, qui sont en partis célibataires géographiquement parlant. Sollicitons la Préfecture pour un état des lieux et une mise à jour de son parc immobilier. La transparence doit être de mise envers les représentant-es du CDAS et des agent-es.

Il est nécessaire et vital de tenir compte des nouveaux collègues qui arrivent dans un marché immobilier tendu dans notre département et qui peuvent connaître par ailleurs des problèmes financiers de double résidence et/ou des problèmes personnels.

Ne pas agir sur les possibilités de logement revient à freiner, voire à nuire à la progression de carrière des bas salaires.

Pour finir, Solidaires Finances ne souhaite pas que l'action sociale se résume à distribuer des cartes cadeaux. Les modalités d'utilisation de ce budget de fin d'année, nous obligeant à allouer «par mail» 7 500 € en direction des 15/17 ans ne doit pas se renouveler, ni dans la forme ni dans le fond.

L'utilisation du budget doit être suffisamment anticipée dans l'année pour ne pas donner lieu en fin d'exercice à des dépenses hâtives.

Si les 15/17 ans seront sans doute contents et nous nous en félicitons, Solidaires Finances rappelle que dans un contexte d'inflation et de précarisation, la priorité doit être donnée aux actifs et aux familles.

Les actions des week-end prévus en 2023, n'ont pas eu un grand succès. Les raisons sont-elles à chercher dans le coût du déplacement, non pris en charge par l'action sociale, le prix de l'essence pesant lourdement sur le budget des familles ? Ne faudrait-il pas prévoir un bus pour le déplacement jusqu'aux bateaux si l'on veut favoriser la participation à ces week-end ?

Solidaires Finances, maintient que proposer des actions, des rendez-vous intergénérationnels, pour le plus grand nombre et avec un transport adapté, afin de n'exclure personne, doit faire partie des priorités de la Délégation pour l'année à venir.

Pour Solidaires Finances, la politique d'action sociale de proximité à mener doit participer à faire société en assurant les besoins sociaux collectifs mais aussi individuels des agent-es et contribuer à leur épanouissement ainsi que celui de leur famille.

